



24.04.26

## **Arrêt des persécutions politiques visant l'enseignant syndicaliste Youssef Ajha, de la ville de Bethléem !**

Nous demandons au ministère palestinien de l'Éducation de lever les sanctions et les saisies bancaires imposées à l'enseignant Youssef Ajha.

Depuis que les enseignants palestiniens ont entamé leur grève au mois d'octobre 2025, grève qui se poursuit jusqu'à ce jour, ils réclament du ministère palestinien de l'Éducation le versement du salaire complet aux enseignants et le retour à la pleine journée de travail dans les écoles, alors qu'aujourd'hui les enseignants ne travaillent que deux jours par semaine.

L'enseignant Youssef Ajha se tient aux côtés de ses camarades enseignants depuis plusieurs années déjà pour faire aboutir leurs revendications légitimes. Depuis le début de son travail dans l'enseignement en 2009, il n'a ménagé aucun effort pour obtenir les revendications justes des enseignants.

Au fil des années passées, l'enseignant Youssef Ajha a été la cible de poursuites et d'arrestations de la part des appareils sécuritaires palestiniens en raison de son activité syndicale continue en faveur des droits des enseignants palestiniens. Il a été traduit devant les tribunaux palestiniens sous l'accusation de « troubles, incitation contre l'Autorité et attisement des dissensions ». Mais Youssef Ajha a mené un combat juridique acharné et éprouvant pour retrouver son poste de travail, et cette lutte a abouti à sa réintégration le 22.11.25 par décision du tribunal palestinien.

Le ministère palestinien de l'Éducation n'a pas cessé de poursuivre et de menacer l'enseignant Ajha : il a procédé au gel de son salaire à la banque (moitié du salaire), tant qu'il ne renonce pas à sa lutte en soutien à la grève en cours, visant à obtenir les revendications des enseignants.

Le ministère palestinien de l'Éducation tente de briser la lutte des enseignants par l'intimidation, la terreur et la répression de la liberté d'opinion et d'expression. Est-il concevable de confisquer et de bloquer le salaire d'un enseignant sur son compte bancaire, le privant ainsi, lui, son épouse et ses enfants, de leur pain quotidien ? L'appareil éducatif palestinien et l'Autorité palestinienne à Ramallah en sont-ils arrivés à un tel degré de férocité, de brutalité répressive et d'imposition de sanctions ?

Il est temps qu'une action réelle et sérieuse soit engagée par les syndicats et les organisations de défense des droits humains pour mettre fin à la persécution contre l'enseignant Youssef Ajha.

Nous appelons l'ensemble des syndicats locaux et internationaux à se tenir aux côtés de l'enseignant Youssef Ajha et à se solidariser avec lui afin de mettre un terme à cette poursuite. Nous appelons tous les camarades dans les syndicats à intervenir pour la levée des sanctions financières qui le frappent, afin qu'il puisse, avec sa famille et ses enfants, continuer à vivre dans la dignité.

**Vive la lutte des enseignants palestiniens.**

**Vive la solidarité internationaliste des travailleurs et des enseignants.**

Pour nous soutenir

**arab.workers.union48@gmail.com**